Bureau de vote électronique - Informations de paiement des jetons de présence

A établir en 1 exemplaire et à faire parvenir au bureau principal de canton, qui transmet l'original au bureau principal de circonscription A et une copie au chef-lieu de canton.

Obligatoire

Bureau n°

☒ *Chambre (A)* ☒ *Parlement régional (B)* ☒ *Parlement européen (C)*

Code postal

Commune

Contact : *www.elections.fgov.be*

Attention :
En cas d'erreurs, veuillez barrer la ligne entière & remplir une ligne de réserve complète

Ces données sont traitées conformément aux dispositions du Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) pour le paiement des jetons de présence.

Fonction*	*Numéro National* — *Voir au verso de la carte d'identité*	*Nom & Prénom*	*Numéro de Compte Bancaire en Belgique*	Montant
P			BE	60
S			BE	37,5
A			BE	37,5
A			BE	37,5
A			BE	37,5
A			BE	37,5
A			BE	37,5
			BE	
			BE	

* P=président, S=secrétaire, A=assesseur

Signatures :

Les soussignés, membres de ce bureau électoral déclarent que les données sont exactes.

☎ *Président*